

 <p>CENTRE GERONTOLOGIQUE D'ÉPARTEMENTAL</p>	<p>Coordinateur / Coordinatrice Général (e) des Soins</p>	 <p>Hôpitaux de Provence <small>Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône</small></p>
<p>CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL</p>	<p>Descriptif de poste</p>	

Poste localisé sur le Centre Gérontologique Départemental des Bouches du Rhône (Marseille 12^{ème} arrondissement).

**Personne à contacter : Mme JAFFRES Nathalie Directrice – cgd@cgd13.fr;
nathalie.jaffres@cgd13.fr;**

Présentation générale et synthétique de l'établissement

L'équipe de direction est constituée de 5 directeurs : La directrice, Le directeur en charge des Services Economiques et Techniques, La directrice en charge des finances et des affaires générales, Le directeur en charge des Ressources Humaines et des Systèmes d'Information et du Coordinateur Général des Soins en charge de la politique des soins paramédicaux de l'établissement et des Instituts de Formation (IFSI et IFAS). La publication du poste Coordinateur / Coordinatrice Général (e) des Soins fait suite au départ à la retraite de l'actuel Coordinateur.

Le Centre Gérontologique Départemental des Bouches du Rhône est membre du GHT des Hôpitaux de Provence.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Le Centre Gérontologique dispose de 608 lits et places répartis en 2 pôles :

Le Pôle Soins : regroupe les unités du secteur sanitaire dont le Court Séjour Gériatrique (30 lits), le Court Séjour Alzheimer et l'Unité Cognitivo-Comportementale (23 lits), le SSR gériatrique (40 lits), un Hôpital de Jour de 5 places, un centre de consultations (cardio, dentaire, gériatrie, neurologie), un plateau technique comprenant une table de radiologie conventionnelle, un service de podologie pédicurie, un service de kinésithérapie, un service de brancardage. A ce pôle, se rajoute la plateforme ambulatoire qui regroupe une HAD de 45 places, un SSIAD de 50 places, un accueil de jour de 25 places, un répit à domicile, une Equipe Mobile de Soins Palliatifs, une Equipe Mobile Cognition et Comportement à destination du domicile.

Le Pôle Vie : regroupe l'EHPAD de 210 lits répartis sur trois bâtiments, l'EHPAD Hors les Murs de 30 lits et l'USLD de 150 lits.

A noter que l'EHPAD dispose d'une UHR de 15 lits, de 2 unités de Vie Protégées de 45 lits, d'un PASA de jour et d'un PASA de nuit, d'une unité recevant des personnes âgées présentant des troubles psychiques.

Une PUI, un Département de l'Information médicale et un Département de la recherche viennent compléter cette organisation

 <p>CENTRE GERONTOLOGIQUE D'ÉPARTEMENTAL</p>	<p>Coordinateur / Coordinatrice Général (e) des Soins</p>	 <p>Hôpitaux de Provence <small>Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône</small></p>
<p>CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL</p>	<p>Descriptif de poste</p>	

Effectifs salariés paramédicaux et médicaux (hors IFSI et IFAS) : 448 ETPR pour un effectif total d'environ 620 collaborateurs.

Budgets cumulés (6 budgets) :

Grade : Directeur/ trice des soins issu (e) du corps infirmier (impératif règlementaire lié à l'encadrement de l'IFSI/IFAS).

Positionnement dans l'établissement

Le coordinateur général des soins est membre de l'équipe de direction et du Directoire.

- Liaison hiérarchique ascendante : la directrice du CGD
- Liaison hiérarchique descendante : l'encadrement soignant, l'encadrement de l'IFSI et IFAS
- Liaisons fonctionnelles :
 - Les membres de l'équipe de direction
 - Le président de la CME
 - Les chefs de pôle
 - L'équipe Qualité et Communication (rattachée à la Direction Générale)

Missions du poste

Le/la coordinateur-trice général (e) des soins est chargé (e) de la coordination générale des activités des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques. Il-elle conçoit la politique des soins et des activités paramédicales, en dirige la mise en œuvre et en évalue les résultats.

Le projet d'établissement 2021- 2026 venant d'être finalisé, Il-elle aura en charge la mise en œuvre opérationnelle du projet de soins en lien avec le projet social et le projet médical, et s'assurera de son évaluation.

Il-elle est le garant de l'organisation des soins pour assurer la qualité, la sécurité et la continuité des soins. Il-elle contribue à la mise en application de la politique qualité.

Il-elle préside la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT) et assure ainsi la concertation professionnelle nécessaire à ses missions.

Il-elle pilote les deux instituts de formation de l'établissement en lien avec la responsable actuelle.

Activités principales

- Participer, au sein du Directoire, à la définition et à la mise en œuvre des politiques de l'établissement, selon les compétences du Directoire dont il est membre de droit
- Concevoir la politique de soins, en cohérence avec les besoins du territoire, le projet de soins dans le cadre du projet d'établissement
- Participer aux démarches de certification de l'établissement pour le secteur sanitaire et le secteur médico-social
- Coordonner, en lien avec le service qualité et le médecin en charge de la gestion des risques associés aux soins, la mise en œuvre des objectifs de qualité, de sécurité et de continuité des soins

 <p>CENTRE GERONTOLOGIQUE D'ÉPARTEMENTAL</p>	<p>Coordinateur / Coordinatrice Général (e) des Soins</p>	 <p>Hôpitaux de Provence <small>Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône</small></p>
<p>CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL</p>	<p>Descriptif de poste</p>	

- Affecter le personnel paramédical au regard d'indicateurs de charge et de nature du travail et émettre un avis sur leur carrière
- Participer à la conception, l'organisation et l'évolution des structures de soins et assurer la continuité de prise en charge paramédicale des patients sur la base de maquettes organisationnelles et en lien avec les évolutions du SEGUR dans le cadre du dialogue social
- Animer et coordonner les activités de l'encadrement soignant, fixer leurs objectifs et renforcer leurs compétences
- Respecter et exécuter l'EPRD
- Mettre en place des tableaux d'indicateurs en lien avec la DRH permettant d'optimiser le pilotage des pôles
- Développer avec la DRH l'attractivité professionnelle de nos entités, la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences dans le champ des soins et des activités paramédicales, la politique de promotion professionnelle et l'accueil des professionnels
- Participer, avec la DRH, au dialogue social avec les partenaires sociaux
- Participer à la définition du développement professionnel continu (DPC) pour les besoins des personnels non médicaux contribuant aux activités de soins
- Superviser les instituts de formation en lien avec la responsable actuelle
- Insuffler la dynamique et la promotion de la recherche paramédicale

Qualités requises

- Méthode, rigueur, organisation du travail
- Qualités managériales : animation, coordination, mobilisation
- Ecoute, sens de la communication et du dialogue
- Aptitude à la prise de décision et au positionnement
- Discrétion professionnelle et capacité d'adaptation

Cotation de la part fonctions de la PFR : 2,8 + 0,2 (IFSI/IFAS)

Contraintes et avantages liés au poste :

- Participe aux gardes administratives
- Bénéficie de la prime (pas de logement de fonction)